



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

## Impôt sur les revenus de 2022

### Avis d'impôt établi en 2023

AVIS\_IR\_RG



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](#) ou sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
SIP ERMONT  
SAID 3EME SECTEUR  
421 RUE JEAN RICHEPIN  
95125 ERMONT CEDEX

### Vos références

Numéro fiscal (C) : 07 76 611 855 187

Référence de l'avis : 23 95 A192799 59

Adresse d'imposition au 01/01/2023 :

4 ALL DES VERGERS

95160 MONTMORENCY

Numéro FIP : 950 70 09 4073068789 4 A

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 10/07/2023

Date de mise en recouvrement : 31/07/2023

Identifiant service : 95036

### Vos contacts

**Par messagerie sécurisée**  
dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

**Par téléphone**  
au 0 809 401 401 \*  
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

**Sur place**  
auprès de votre centre des finances publiques  
horaires sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), rubrique Contact et RDV  
  
SIP ERMONT  
SAID 3EME SECTEUR  
421 RUE JEAN RICHEPIN  
BOITE POSTALE 85  
95125 ERMONT CEDEX

\* (service gratuit + coût de l'appel)

### Somme qui vous est remboursée

**199,00 €**

**Vous n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2022.**

**Vous serez remboursé par virement le 24/07/2023**

**sur le compte bancaire suivant :**

FR13 3000 2005 190X XXXX XXX4 H47

Identifiant de la banque : CRLYFRPP

Émetteur du virement :

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**Revenu fiscal de référence :**

**32 553**

**Nombre de parts :**

**2,50**

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2023, de vos revenus 2022. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2022.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr).

# Avis d'impôt établi en 2023

N°fiscal : 07 76 611 855 187

Déclarant 1 - Nom de naissance : BUI

# Impôt sur les revenus de 2022

Feuillet n° : 1 / 2

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
D	T	2		
<b>RÉSIDENCE EXCLUSIVE</b>		<b>RÉSIDENCE ALTERNÉE</b>		<b>NOMBRE DE PARTS</b>
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	2,50
<b>Détail des revenus</b>		<b>Déclar. 1</b>		<b>Total</b>
Salaires.....		33372		
Déduction 10% ou frais réels.....		- 3337		
Pensions alimentaires perçues.....		2880		
Abattement spécial de 10%.....		- 422		
Salaires, pensions, rentes nets.....		32493		32493
<b>Revenu brut global.....</b>				<b>32493</b>
CSG déductible.....				- 0
<b>Revenu imposable.....</b>				<b>32493</b>
Revenus au taux forfaitaire.....		Taux	12,8%	Montant 60
Impôt sur les revenus soumis au barème <sup>14</sup>				
Décote.....				- 557
Impôt avant réductions d'impôt.....				54
<b>REDUCTIONS D'IMPOT <sup>15</sup></b>		<b>Montant déclaré</b>	<b>Montant retenu</b>	<b>Montant réduction</b>
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....		2	2	54
Montant de la réduction d'impôt.....				-
<b>Total des réductions d'impôt <sup>20</sup>.....</b>				<b>54</b>
Impôt proportionnel.....				+ 8
<b>Impôt total avant crédits d'impôt.....</b>				<b>8</b>
<b>CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS</b>		<b>Montant déclaré</b>	<b>Montant retenu</b>	
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....		8	8	- 8
Montant net de votre imposition.....				0
<hr/>				
<b>IMPOT NET</b>				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				0
<hr/>				
<b>CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2022 :</b>				
<b>IMPOT SUR LE REVENU</b>				

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2025 (dans les conditions prévues aux articles R\* 190-1 et R\* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Impôt sur le revenu 2022 dû<sup>53</sup>:

Retenue à la source prélevée en 2022 par vos verseurs de revenus :

Acomptes prélevés en 2022 sur votre compte bancaire :

\* 0

- 175

- 24

- 199

**Solde d'impôt sur les revenus 2022 :**

COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE

199

CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.

#### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence<sup>25</sup>.....

32553

#### Informations indiquées pour mémoire

RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible<sup>19</sup>

60

#### PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2023, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2024 est de :

Déclar. 1

16253

Plafond total de 2021.....

4052

Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....

+ 4114

Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....

+ 4114

Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....

+ 4114

Plafond calculé sur les revenus de 2022.....

= 16394

Plafond pour les cotisations versées en 2023.....

#### PRELEVEMENT A LA SOURCE 2023

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou appelez le 0809 401 401](http://impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou appelez le 0809 401 401)

#### AUTRES INFORMATIONS

Taux marginal d'imposition.....

11,00%

Le taux marginal correspond au taux de la tranche la plus élevée du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont taxés pour l'année 2022 les revenus déclarés de votre foyer fiscal.